

Accueil du 22 mars 2021



Le collège pratiquera sa rentrée protocolaire du 22 mars en maintenant un protocole renforcé par rapport à septembre, tout en maintenant des contraintes ajoutées lors des protocoles précédents.

Le principe est celui d'un accueil de tous les élèves, à tous les niveaux et sur l'ensemble du temps scolaire, dans le respect des prescriptions émises par les autorités sanitaires.

En jaune les points importants – nouveaux - à noter

Les parents d'élèves jouent un rôle essentiel. Les parents sont invités à prendre la température de leur enfant avant le départ pour l'école. Ils s'engagent à ne pas mettre leurs enfants à l'école, au collège en cas de fièvre (38 °C ou plus) ou en cas d'apparition de symptômes évoquant la Covid-19 chez l'élève ou dans sa famille. De même, les élèves ayant été testés positivement au SARS-Cov2, ou dont un membre du foyer a été testé positivement, ou encore identifiés comme contact à risque ne doivent pas se rendre dans l'école ou l'établissement scolaire. Ils en informent le directeur ou le responsable d'établissement.

Affaire suivie par :

**Sylvain Plasse
Sylvie Remusati
Nelly Peyrin
Nathalie Branfaux
David Reymond**

L'accès des accompagnateurs aux bâtiments scolaires doit se limiter au strict nécessaire et se faire après nettoyage et désinfection des mains. Les accompagnateurs doivent porter un masque de catégorie 1 et respecter une distanciation physique d'au moins un mètre.

En cas d'apparition de symptômes chez un élève, il sera isolé dans une salle dédiée, il sera encadré et sa famille sera prévenue et devra venir le récupérer rapidement. Pour les élèves cas contact il sera demandé à la famille de venir le chercher. Le courrier de l'ARS sera envoyé ensuite aux familles avec les dates d'isolement et de tests possibles. Le Protocole d'isolement défini en conseil pédagogique sera envoyé à chaque représentant légal et élève isolé du fait de sa nature de cas positif ou cas contact. En cas de départ de l'établissement il est aussi remis à l'élève.

Les casiers sont utilisables mais de manière strictement personnelle et en évitant les attroupements d'élèves.

Horaires du collège : Les élèves seront accueillis de 8h à 17 heures suivant les horaires habituels. Les élèves entrent dans l'établissement dès qu'ils arrivent. Il est demandé aux parents qui déposent leur enfant, ou aux élèves externes, de prévoir la dépose, l'arrivée, à 7h40 pour les 6èmes et 5èmes et 7h50 pour les 4èmes et 3èmes. Les élèves transportés entrent dès qu'ils arrivent.

Les entrées se font pour les 6èmes et 4èmes par le portail pompier (chemin d'accès en terre sur le côté droit du portail habituel), par le portail habituel pour les 5èmes et 3èmes. **Tous Les usagers de 2 roues posent leur véhicule par le portail rouge habituel.**

Attention : au vu des recommandations Vigipirate les deux roues rentrent immédiatement, ne stationnent pas devant l'établissement. *Les élèves ne peuvent demeurer sur le parvis à l'extérieur s'ils commencent plus tard.*

Les élèves doivent comme d'habitude avoir une gourde d'eau à la journée pour éviter le service de l'eau au self qui oblige les élèves à se lever souvent sans masques aux robinets,

Téléphone

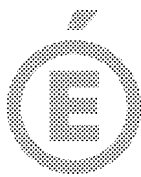
04 85 96 13 40

Mail

ce.0731521g@ac-grenoble.fr

Adresse postale

Collège Le Revard
139 rue de l'europe
73100 grésy sur aix



2/4

et à faire la queue à cette fin, sans compter les pots partagés. Pour rappel : à table les masques doivent être remis si l'élève ne mange pas ou ne boit pas. Les élèves pourront recharger leur gourde / bouteille d'eau aux robinets dans l'établissement.

EPS : Les élèves doivent arriver en tenue d'EPS lorsqu'ils ont un cours d'EPS dans la journée. Les cours d'EPS sont organisés dans le respect des gestes barrières. A compter du samedi 19 mars la pratique en intérieur est de nouveau autorisée sur l'ensemble du territoire. Toutefois les activités physiques en extérieur ainsi que les activités « de basse intensité » en intérieur permettant le port du masque dans les gymnases sont à privilégier. La pratique de la danse est autorisée en intérieur comme en extérieur au même titre que les activités physiques et sportives.

Association sportive : créneau de 12h30 à 14h00 pour les élèves de 6^{ème}. Créneau de 14h00 à 15h30 pour les élèves de 5ème, 4ème et 3ème hors Section Sportive Escalade. Créneau de 15h30 à 17h00 pour les élèves de la Section Sportive Escalade.

Cette organisation permet de limiter les brassages tout en proposant un créneau horaire pour chaque élève qui pratiquait l'escalade à l'Association Sportive avant le confinement.

Les élèves viendront directement en tenue de sport. Le gymnase sera fermé. Ouverture uniquement pour faire sortir et entrer les groupes. Les élèves garderont le masque pendant toute la séance comme cela est fait dans les cours d'EPS pour cette activité.

Foyer des élèves : le foyer des élèves rouvrira avec l'ACEJ à partir du 30 mars, mais avec des accueils de groupes élèves d'une même classe et pour le reste de la journée il pourra être utilisé suivant les mêmes principes.

Récréations : La cour du bas en herbe est ouverte pour faciliter la distanciation. Attention : nous recommandons aux élèves de rester sur les parties non boueuses pour éviter la terre et la boue dans le collège et charger ainsi inutilement les personnels de service qui effectuent la désinfection de l'établissement chaque jour.

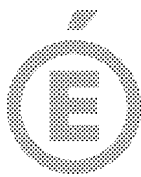
Le matin et à chaque récréation les élèves se rangent et attendent le professeur pour monter en classe

Posture de circulation : les élèves doivent marcher à droite lors des circulations et veiller à ne pas se saisir des rampes d'escaliers sauf en cas de sécurité pour empêcher une chute. Ils doivent adopter une attitude calme et sereine pour permettre à chacun de circuler en sécurité sanitaire pleine et entière.

Lors des changements d'ailes du collège (salles 101 à 103 / 201 à 203 – salles de sciences et salle 108) Les élèves doivent privilégier le passage par la cour pour se rendre d'une aile vers l'autre. Utiliser les cages d'escalier sud et nord.

Les emplois du temps : Les élèves se rendent dans la salle prévue à leur emploi du temps. Chaque salle de cours accueillant des élèves est dotée d'un spray de gel, toutes les personnes entrant dans une salle doivent se désinfecter les mains.

Les récréations se dérouleront normalement, les élèves devront se ranger en fin de pause sur l'espace de la salle prévue, à chaque entrée en salle ils doivent se désinfecter les mains.



La correspondance entre le collège et les familles se basera prioritairement sur la messagerie pronote et les mails afin d'éviter les manipulations de carnets, mais les justificatifs papiers sont possibles. Le carnet est obligatoire pour justifier du déplacement au collège pour les élèves, présentation à l'entrée pour Vigipirate.

Le port du masque : Les conditions de port du masque par les élèves sont les suivantes :

3/4 Pour les élèves des collèges, le port du masque « grand public » de catégorie 1 est obligatoire dans les espaces clos ainsi que dans les espaces extérieurs.

Il appartient aux parents de fournir des masques à leurs enfants. (*2 par jour : un pour le matin et un pour l'après midi, suivant le type de masque que la famille proposera à son enfant*). Nous pouvons aider un élève qui l'aurait oublié, comme depuis la rentrée, et avons un stock de masque pour épauler, mais limité actuellement. Nous pouvons aider les familles qui en éprouveraient le besoin par le biais du fond social en épaulant avec l'achat de boîtes de masques.

Ce masque devra être porté dès l'arrivée au collège, ainsi que dans les transports scolaires.

Salle de classe : Les portes des salles resteront ouvertes pour limiter l'usage des poignées de portes et *chaque salle de classe, ou espace professionnel avec du public sera aérée quelques minutes toutes les heures*. L'ouvrant utilisé sera manipulé par un des adultes en responsabilité du groupe d'élèves ou de l'espace professionnel utilisé. Un élève peut être sollicité pour cette tâche s'il est volontaire, sous couvert de la gestion du temps par l'adulte délégataire. Les salles seront aérées 15 minutes chaque matin avant l'arrivée des élèves

LE CDI : limitation à 10 élèves si regroupement de classes, lavage des mains, accueil de classes possibles. Pour le prêt : privilégier Esidoc et la réservation. Après lecture, ou retour de prêt, les documents sont déposés dans un bac, désinfectés et partent en décontamination pour 3 jours. Entre des classes les surfaces sont nettoyées.

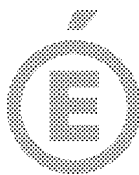
Restauration scolaire : La restauration scolaire sera assurée normalement. Les aliments en Vrac sont strictement prohibés, les fromages seront servis à l'assiette, le pain servi en bout de chaîne, les yaourts privilégiés. Les choix de menus seront impactés pour faciliter le service. Les micros ondes sont accessibles aux élèves qui apportent leur repas dans le cadre d'un PAI. Le masque ne peut être enlevé que pour manger ou boire.

S'agissant de la demi-pension, la distance de deux mètres entre élèves est matériellement impossible, nous ferons donc déjeuner les élèves d'un même groupe (classe, ou groupes euro/latin...) ensemble sur des grandes tables et, dans la mesure du possible, toujours à la même table. Une distance d'au moins deux mètres sera respectée entre les grandes tables, ainsi qu'un sens de circulation au sein de l'espace repas.

Cette distanciation entre classes et groupes dans le second degré a été mise en place à la rentrée du 22 février 2021.

Nous demandons aux élèves de veiller à leur attitude lors de la mise en rang dans la cour avant la demi-pension, et de posséder leur carte de self. Les élèves sans carte ne pouvant plus passer en fin de service du fait de l'obligation de faire manger les élèves par groupes ou classes, auront un mot dans le carnet pour associer les familles, et résoudre le problème. Si le manque de carte persiste le régime disciplinaire sera appliqué en lien avec les familles, en respectant les principes de la procédure

Nettoyage et désinfection : Les salles utilisées seront nettoyées chaque jour conformément au protocole, ainsi que les espaces de circulation et les points de contact fréquemment touchés, comme les poignées de porte, les interrupteurs, les sanitaires, et rampes.



Lavage des mains : Les élèves devront se laver les mains au gel hydro alcoolique à l'entrée au collège (gel par les AED), avant et après chaque récréation, avant et après le repas. Et après être allés aux toilettes. Ils devront se laver les mains en rentrant au domicile. Ils doivent se désinfecter les mains à l'entrée de chaque salle en journée : un spray de gel hydro alcoolique est présent par salle depuis la rentrée de janvier. Son contrôle est effectué par les adultes du collège.

4/4

Nous pouvons vous assurer que toute l'équipe éducative travaille pour accueillir les élèves et les personnels dans les meilleures conditions de sécurité sanitaire, notre responsabilité à chacun, élèves, parents, personnels, a entraîné une rentrée et une scolarité sur cette période de janvier jusqu'aux vacances très sereine avec aucune fermeture de classes. Nous nous en félicitons, continuons comme cela !

L'équipe collège